**AU FIL DES SIECLES, L’ERMITAGE DE LONNES, A ARMOY…**

A la fin du XIVe siècle, la Cour de Savoie a fait du Château de Ripaille sa résidence principale. La forêt qui allait d’Armoy à Thonon s’appelait alors « le bois de Lonnes » (qui deviendra « Lonnaz » en savoyard). L’étymologie du nom provient de « launa », qui en parler franco-provençal, notre patois, signifie mare, étang, endroit où stagne l'eau.

Cette forêt appartenait aux Comtes de Savoie qui en avaient fait leur terrain de chasse favori. Dans les derniers jours d’octobre 1391, Amédée VII de Savoie, dit « le Comte Rouge », fils d'Amédée VI dit « le Comte Vert », chassait dans la forêt de Lonnes. Il poursuivait un sanglier qui, depuis six années, répandait la terreur dans tout le voisinage. Selon Perrinet Dupin, un chroniqueur de l’époque : « Nul homme n’osait l’enferrer et nul chien ne pouvait l’approcher sans être grevé de male mort, aussi l’appelait-on le grand roy du bois de Lonnes ». Soudain le cheval du Comte trébuche sur une grosse racine de sapin et tombe. Le Comte Rouge est renversé sous son cheval et se fait, à la cuisse, une blessure longue et profonde. Gravement blessé, le prince est transporté à Ripaille où il meurt dans la nuit du 1er novembre 1391, à l’âge de 31 ans. Est-il mort de cette blessure qui se serait infectée ? Du tétanos ? Des soins inappropriés prodigués par son apothicaire le sieur Granville ? Ou bien le Comte fut il victime des intrigues qui régnaient alors à la Cour de Savoie, faisant du poison une arme bien plus redoutable que le sanglier de Lonnes ?... C'est son son fils, Amédée VIII, qui lui succédera. Mais le Comte Rouge laissait aussi des enfants illégitimes.**Et c’est l’un d’eux, Humbert de Savoie, comte de Romont, dans le pays de Vaud, en Suisse, surnommé le « bâtard de Savoie », qui, à son retour de 7 ans de captivité dans les geôles turques, en souvenir de l’accident arrivé à son père, fera bâtir dans la forêt de Lonnes, probablement dès 1413, un monastère bénédictin qui prendra le nom « d'Ermitage de Lonnes » et auquel auquel il assignera un revenu annuel de 80 florins, 5 sols et 8 deniers.**Plus tard Amédée VIII, son demi-frère, Duc de Savoie en 1416 et qui sera fait pape sous le nom de Félix V par le Concile de Bâle, ajoutera : « vingt coupes de blé à prendre tant sur la ferme des moulins d’Evian et de Féternes que sur les péages des dits lieux », ainsi que des terres à Tully et Concise et 50 florins le jour de son anniversaire. Le choix de l'emplacement où fut édifié l'ermitage ne doit rien au hasard. Il semble bien avoir été déterminé par les vestiges de constructions remontant à une époque bien plus ancienne. En effet, en 1843, on a retrouvé dans un jardin de l'ermitage, une urne pleine de monnaies romaines. Et une partie du mur de clôture, le long du sentier qui autrefois conduisait au plateau, était fait de briques sèches disposées dans l'ordre dit « en épi », typique des constructions romaines.

Aujourd’hui, nous savons peu de choses de la vie que menèrent les religieux de l’ermitage de Lonnes. Connaît-on tout au plus les noms de quelques prieurs : le premier fut Frère Raynaud de Cambrone. Puis lui succédèrent : Pierre Goyet (1470), Jean Brillat, Jean Bellossier (1496), Antoine Truffat (1505). C’est vers cette époque qu’une chapelle fut fondée dans l’ermitage sous le vocable de St Antoine. En 1525, les moines d’alors, dont les nommés Jacques de Vigny, Pierre de Planchamp et Jacques Garnier, élisent comme prieur Louis Duplâtre, religieux du prieuré de St Hypolite de Thonon, qui deviendra plus tard vicaire général de Jean de La Forêt, alors prévôt commendataire de Mont-Joux (Abbaye du Grand St Bernard). Ce sera le dernier prieur de l’ermitage de Lonnes. En 1536, les Bernois qui ont envahi le Chablais décrètent la suppression des monastères et la confiscation de leurs biens. L’ermitage est pillé et dévasté. Vingt-deux ans après sa démolition, l'occupant bernois alberge les biens de l'ermitage à Hans Jacob Telsperger, un bâlois qu'il vient de nommer bailli de Thonon.

D’après la tradition, François de Sales, lorsqu’il était surpris par la nuit en remontant de Thonon où il prêchait clandestinement, s’abritait volontiers dans ses murs. En 1640, la chapelle et la cuisine du monastère furent réparées et l’ermitage restitué d'abord à la Sainte Maison puis au chapitre de la basilique de Thonon, ce qu’atteste la mappe sarde de 1730. A la Révolution, en 1789, les biens de l’Église seront saisis. L’ermitage deviendra une ferme, habitée d’abord par la famille Ruffet. En 1845, un Pierre Bruchon, natif d’Evian, rachète l’ermitage. Ce Pierre Bruchon est l'ascendant des familles Decroux de l’Ermitage et n'est autre que mon arrière-arrière-grand-père côté maternel. De nos jours, à l’exception de la chapelle, la configuration d’origine du monastère subsiste encore : la tour carrée qui était le clocher de la chapelle, le bâtiment où se trouvaient les cellules des moines, la cuisine, les granges et les caves.

 Roland HYACINTHE